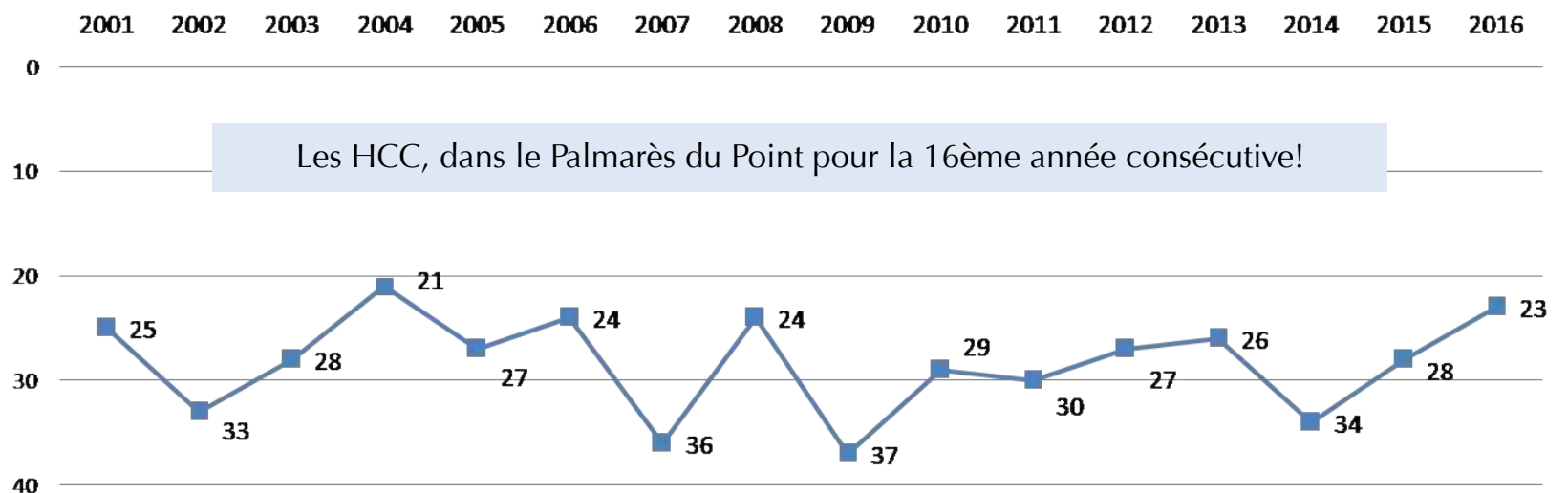




La Lettre des HCC

Les HCC au tableau d'honneur des 50 meilleurs hôpitaux de France !



Les HCC, dans le Palmarès du Point pour la 16ème année consécutive!

Cette année encore, les HCC figurent au tableau d'honneur des 50 meilleurs hôpitaux de France du célèbre palmarès publié par le magazine *Le Point* depuis maintenant dix-huit ans. En 2016, 580 établissements publics ou privés à but non lucratifs ont été comparés.

Les HCC occupent la **23^{ème} place**, effectuant ainsi une avancée de 5 places dans le classement. Ils demeurent **en tête des Centres Hospitaliers non-universitaires**.

Cette année, 31 spécialités de notre établissement sont classées (contre 26 en 2015), avec notamment une **2^{ème} place pour la prise en charge de l'adénome de la prostate**, et une **3^{ème} place pour la chirurgie de la colonne vertébrale**.

C'est à l'engagement de tous ses professionnels que notre établissement doit l'obtention de ces excellents résultats : BRAVO !



Retrouvez les résultats détaillés par spécialités sur l'intranet des HCC.

Rang	Spécialités des HCC classées	
1 ^{ère} 10	<ul style="list-style-type: none"> Adénome de la prostate Chirurgie de la colonne vertébrale Chirurgie de l'obésité 	<ul style="list-style-type: none"> Calculs urinaires Prothèse du genou Ligament du genou
11 20	<ul style="list-style-type: none"> Chirurgie du pied Anorexie – boulimie Proctologie Chirurgie du rectum Incontinence urinaire Chirurgie des testicules 	<ul style="list-style-type: none"> Cancers gynécologiques Hernie abdominale Cataracte Prothèse de la hanche Amygdales et végétations
21 30	<ul style="list-style-type: none"> Epilepsie Traumatologie de la face 	<ul style="list-style-type: none"> Cancer de la vessie Cancer du rein
31 40	<ul style="list-style-type: none"> Rhumatologie Cancer du sein Leucémies 	<ul style="list-style-type: none"> Appendicite Pédiatrie Urgences traumatologiques
41 50	<ul style="list-style-type: none"> AVC 	<ul style="list-style-type: none"> Diabète

Salaires du personnel non-médical : « PPCR » et « transfert primes-points », de quoi s'agit-il ? (N. SCHANDLONG)

En 2016, puis 2017, tous les **salariés non-médicaux** du secteur public auront été concernés par les premières étapes du **protocole « Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations » (PPCR)**. Il s'agit d'un **dispositif de revalorisation des grilles indiciaires** de la fonction publique en plusieurs étapes entre 2016 et 2020.

La première étape consiste à faire **mieux cotiser les agents du secteur public pour leur retraite**. Pour ce faire, à échelon inchangé, les salariés se verront attribuer des **points d'indice supplémentaires** et leur traitement indiciaire (première ligne de la fiche de paie) augmentera. Dans le même temps, une **baisse forfaitaire des primes** se traduira par une ligne négative sur la fiche de paie. Pourquoi une ligne négative ? En résumé, il s'agit d'un mécanisme réglementaire de « vases communicants » entre rémunération indiciaire et niveau de primes. C'est le dispositif appelé « **transfert primes-points** ».

Avec cette première étape de la mesure, le salarié **conserve sa rémunération antérieure**, ou constatera une légère progression, et le traitement pris en compte pour le calcul de la **pension de retraite sera désormais plus élevé**. En revanche, pour l'employeur cette mesure se traduit par un surcoût budgétaire, car les charges patronales, calculées sur les traitements indiciaires, vont sensiblement augmenter en 2016 puis 2017.

Année de mise en oeuvre	2016	2017
Personnels concernés	<ul style="list-style-type: none"> Personnels de catégorie A soignants, médico-techniques et socio-éducatifs Tous personnels de catégorie B 	<ul style="list-style-type: none"> Personnels de catégorie A techniques et administratifs Sages-femmes des hôpitaux Tous personnels de catégorie C
Date d'effet	1er janvier 2016	1er janvier 2017
1 ^{ère} fiche de paie concernée	Septembre 2016 (avec effet rétroactif au 1/1/2016)	Au premier trimestre 2017 (a priori janvier 2017)



M. Gilbert MEYER, Président du Conseil de Surveillance, a tenu à adresser ses félicitations à tout le personnel des Hôpitaux Civils de Colmar pour « la très méritoire 23^{ème} place » obtenue au palmarès du magazine Le Point.



Colmar, le 29 août 2016



Le Maire

Madame le Directeur,

Je viens de prendre connaissance des résultats de l'enquête menée par l'hebdomadaire « Le Point » sur les meilleurs hôpitaux de France.

Je tenais à vous féliciter pour la très méritoire 23^{ème} place obtenue pour les Hôpitaux Civils de Colmar dans ce classement. Je relève plus particulièrement le commentaire du journaliste accompagnant le tableau d'honneur : « 13 établissements non universitaires – dont les Hôpitaux Civils de Colmar à une excellente 23^{ème} place - composent ce tableau d'honneur des 50 meilleurs hôpitaux de France ».

J'observe aussi que les Hôpitaux Civils de Colmar apparaissent à 31 reprises dans les classements des différentes spécialités, ce qui est une performance.

Bien plus, votre établissement figure dans les 5 meilleurs hôpitaux à 6 reprises, ce qui relève encore la performance d'ensemble.

A travers ces différents classements, les Hôpitaux Civils de Colmar confortent leur position de place forte dans le domaine de la santé publique. Je m'en réjouis, comme tous les Colmariens et les habitants de l'Agglomération avec moi.

Je vous demande de vous faire l'interprète de mon propos auprès de l'ensemble du personnel, médical et autres, de l'établissement, car si le corps médical est bien entendu en première ligne, la performance atteinte est aussi le résultat d'un excellent travail collectif.

Avec mes félicitations réitérées, je vous prie d'agréer, Madame le Directeur, mes salutations distinguées.

Bravo à toute l'équipe.

Gilbert MEYER

Pour ses 20 ans, le Centre Nutritionnel ouvre ses portes (Mme le Dr SMAGALA)



Le Centre Nutritionnel des HCC, créé en 1996 à l'initiative du Dr Francis Rio, fête cette année les 20 ans de son existence.

A cette occasion, une **Journée Portes Ouvertes** aura lieu dans le service (bâtiment 35 RDC et sous-sol) le :

Samedi 19 novembre 2016 de 10 à 15h.

Seront proposés :

- **Dépistage du diabète** par mesure de la glycémie capillaire, organisé par les infirmières du service,
- **Présentation de nouvelles technologies** en diabétologie,
- **Ateliers sur l'alimentation bien équilibrée** avec des dégustations animées par les diététiciennes,
- **Ateliers concernant l'activité physique** adaptée avec l'éducatrice médico-sportive,
- **Présentations médicales** sur la chirurgie de l'obésité et sur les troubles du comportement alimentaire.

Toute l'équipe du Centre Nutritionnel sera à la disposition des personnes intéressées par le sujet de l'obésité et du diabète.



L'équipe du Centre Nutritionnel des HCC